



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2014

ALSTOM : les syndicats reçus par le ministre de l'Économie

Nos organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO ont été reçues par Arnaud Montebourg, ministre de l'Économie, aujourd'hui 29 avril 2014, au sujet du dossier Alstom.

Le ministre nous a fait part dans le détail des événements des derniers jours et de la surprise du gouvernement apprenant l'offre de reprise par General Electric (GE), de la partie énergie d'Alstom, sans que la direction du groupe ni l'actionnaire de référence (Bouygues) ne l'en aient informé préalablement. Il nous a déclaré que le gouvernement n'accepterait pas d'être mis devant le fait accompli et qu'il souhaitait se donner le temps d'étudier les offres de reprise de GE comme de Siemens et de travailler à la recherche d'une solution qui préserve les intérêts nationaux, sociaux et industriels. Le ministre a fait une analyse critique des deux offres actuelles en soulignant notamment le fait qu'elles aboutissaient toutes deux à un démantèlement du groupe et à la perte de la maîtrise de deux secteurs stratégiques et d'avenir que sont la construction et la maintenance de centrales électriques et le transport ferroviaire.

Nos organisations syndicales ont, tour à tour, fait état de leurs propres analyses notamment le fait que les représentants du personnel n'ont jamais été associés à ce projet ni même informés. Elles ont insisté sur les conséquences négatives pour l'emploi en France qu'auraient l'un et l'autre de ces schémas de reprise. Pour elles, le véritable problème d'ALSTOM réside dans son besoin en fonds de roulement. D'un commun accord, elles refusent le démantèlement du groupe. Elles ont unanimement demandé que le gouvernement exige du groupe et de son actionnaire principal le report de toute décision de cession.

Pour nos organisations syndicales, qui l'ont dit clairement au ministre, c'est une solution de consolidation d'Alstom dans son intégrité et son indépendance qui doit être privilégiée par le gouvernement. Cela passe nécessairement par une évolution du capital du groupe puisque l'actionnaire de référence, Bouygues, a manifesté sa volonté de céder sa participation dans le groupe ALSTOM. Nos organisations syndicales ont demandé au gouvernement d'envisager y compris la montée de l'État au capital d'Alstom (il n'en détient actuellement que 0,9 % et le carnet de commandes d'Alstom est majoritairement le fait d'entreprises ou fonds publics). Ce qui donnerait les moyens de dessiner une solution garantissant la pérennité du groupe ALSTOM, la préservation des emplois et des intérêts de la France.